



Atelier régional de jurisprudence francophone
4 (10 h – 17 h) et 5 novembre (9 h – 12 h30) 2024
Porto-Novo, siège de la Cour suprême - Salle Ousmane BATOKO, 5^{ème} étage
(séance enregistrée)

Programme

(50 participants)

Lundi 4 novembre 2024

10 h Ouverture

M. Victor D. ADOSSOU, président de la Cour suprême du Bénin, président de l’Ahjucaf.

10 h 30 mn : **Séance photos et pause-café**

11 – 11 h 30 mn : **Introduction *Le contenu et la diffusion de la jurisprudence francophone*** :
M. Jean-Paul JEAN, président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, secrétaire général de l’Ahjucaf.

Thématiques de jurisprudence francophone

(Présentations synthétiques, les arrêts évoqués étant mis préalablement en ligne sur le site Ahjucaf sur lequel un texte sera ensuite ajouté)

11 h 30 mn – 12 h 15 mn : ***Libertés individuelles et droits fondamentaux*** – Laurent POULET, avocat au Conseil d’Etat et à la Cour de cassation de France, en panel avec maître Yayé MOUNKAILA, ancien bâtonnier du barreau du Niger.

12 h 15 mn – 13 h : Débats

13 h – 14 h : Pause déjeuner

14 h – 14 h 45 : ***L’actualité du procès équitable*** - M. Gildas F. NONNOU, agrégé de droit privé (Université d’Abomey-Calavi), mention spéciale du jury Prix AHJUCAF 2018

14 h 45 – 15 h 30 : Débats

15 h 30 – 16 h 15 : **L'actualité du traitement judiciaire de la cybercriminalité** : M. Cyriaque DOSSA, magistrat, docteur en droit privé, président de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET)

16 h 15 – 17 h : Débats

Fin de la journée.

Mardi 5 novembre 2024

Jurisprudences importantes des Cours suprêmes francophones

9 h – 10 h 30 : **Présentation de grands arrêts par les Cours suprêmes judiciaires sur des thématiques libres** (*Présentations synthétiques, les représentants de chaque Cour présente à Porto Novo devant préalablement adresser à la Cour suprême du Bénin et au secrétariat général de l'Ahjucaf un ou plusieurs arrêts évoqués pour mise en ligne sur le site internet. Un texte de commentaire pourra ensuite être ajouté.*)

(Bénin,

Togo

Côte d'Ivoire

Burkina Faso

Sénégal

Etc ...)

10 h 30 - 11h 30 **Débats, notamment avec des interventions des avocats au barreau du Bénin désignés par le Bâtonnier**

11 h 30 : **Propos conclusifs de M. Jean-Paul JEAN**

11 h 40 : **Présentation du rapport de l'atelier par M. Wilfrid S. ARABA, conseiller à la Cour suprême du Bénin, directeur des relations avec les Institutions et de la coopération internationale**

11h 50 : **Discours de clôture du Président de la Cour suprême du Bénin et annonce de la cérémonie de remise du prix de l'Ahjucaf 2024**

12 h – 12 h 30 : **Cérémonie de remise du Prix de l'Ahjucaf 2024 pour la promotion du droit**

- **Mot introductif** de M. Jean-Paul JEAN, président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, secrétaire général de l'Ahjucaf.
- Bref exposé de la thèse : **Le contrat face à l'imprévision dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne : Monsieur Komlanvi Issifou Agbam, docteur en droit, Prix AHJUCAF 2024** (« *Le contrat face à l'imprévision dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne : essai d'une analyse normative socio-économique* ») soutenue à Québec le 15 décembre 2023
- **Remise du prix AHJUCAF 2024** par le Président Victor D. ADOSSOU
- **Fin de la cérémonie – Déjeuner.**